

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 63

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Association suisse pour le suffrage féminin

55^e Assemblée des délégués à Neuchâtel

Samedi 14 et dimanche 15 mai 1966

PROGRAMME

Samedi 14 mai

Grand auditorio des Terreaux

14 h. A l'entrée de la salle : distribution des cartes de vote et des cartes pour le banquet et le musée.

14 h. 30 Assemblée des délégués

Ordre du jour :

1. Appel des délégués
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport annuel
4. Rapport de la trésorière
5. Rapport des vérificatrices des comptes
6. Fixation de la cotisation annuelle
7. Elections complémentaires au comité central

16 h. 15 Pause - Rafraîchissement
8. Rapport sur l'activité féministe dans le canton de Neuchâtel

Repas du soir à volonté dans les hôtels

20 h. 15 Assemblée publique

Grande salle des conférences
Avenue de la Gare 2

Forum

LA SUISSE DE DEMAIN

Participants :

M. Jean-François Aubert
Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Neuchâtel

M. Henri Schmitt
Conseiller national et Conseiller d'Etat de Genève

M. Max Weber
Conseiller national, Berne

Mme Hélène Thalmann-Antenen
Avocate, Berne

Mme Lotti Ruckstuhl
Présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, Wil
et **Mme R. Schaefer-Robert**
Avocate, Neuchâtel, qui dirigera la discussion

Dimanche 15 mai

9 h. 15 Séance privée

Grand auditorio des Terreaux

12 h. 30 Banquet
Hôtel du Peyrou

14 h. 30 Présentation des célèbres automates de Jaquet-Droz au musée des Beaux-Arts, visite du Château et de la Collégiale
N. B.

8 h. 45 Bref culte protestant
Chapelle des Terreaux

7 et 8 h. Messes à l'Eglise catholique

Propositions de la section de Vevey

a) Les assemblées des délégués devraient dorénavant avoir lieu dans les cantons où le droit civique des femmes n'est pas encore accordé, et ceci pour les raisons suivantes : la presse locale se verra dans l'obligation, bon gré, mal gré, de publier des articles concernant une telle assemblée. Ainsi notre problème sera porté une fois de plus dans le public et un forum attirerait évidemment les personnes intéressées au suffrage féminin.

b) Le comité central est prié d'organiser dans les villes et villages des cantons en question des conférences gratuites pour le public et des cours civiques gratuits pour la génération de femmes n'ayant jamais eu de ces cours à l'école.

Candidates aux deux sièges vacants du comité central

Mme Gertrude Girard-Montet, La Tour-de-Peilz, présidente de l'Association vaudoise des citoyennes, proposée par son comité.

M^e Ruth Schaefer-Robert, avocate, Neuchâtel, présidente de la section Neuchâtel-Ville, proposée par l'Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin.

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Résolution du Grand Conseil

« Faisant usage de son droit d'initiative, le Grand Conseil neuchâtelois demande au Conseil fédéral de reviser la Constitution fédérale de manière à accorder aux femmes les droits politiques. »

Cette résolution a été adoptée le 22 février, par 79 voix sans opposition. Elle a été transmise à l'Assemblée fédérale.

GENÈVE

Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 23 mars dans les locaux de l'Ouvroir. Le rapport sur l'exercice 1965 a été présenté par Mme Y. Oltramare, présidente.

Le comité a eu le grand regret de recevoir la démission, pour raison de santé, de Mmes Rousset et Ch. Werner qui sont vivement regrettées. Le bilan, pour l'année 1965, se solde par un excédent de dépenses. Ce résultat regrettable est causé par un chiffre de ventes au magasin inférieur à celui de 1964, par des achats de tissus plus coûteux étant donné l'augmentation des prix (20 717 fr. 95) et enfin par une majoration générale de 10 % des traitements et des salaires, dont la dépense totale a été de 43 155 fr. 90.

Le nombre des personnes occupées à l'Ouvroir a été de trente-huit, soit quatre employées, douze ouvrières très habiles qui travaillent pour la commande et vingt-deux ouvrières pour les vêtements en séries.

La subvention de la ville de 1000 fr., les dons divers, en particulier celui de l'Union des institutrices primaires de 100 fr. ainsi que les intérêts des comptes en banque ont amorti en partie le déficit du compte d'exploitation et l'ont ramené ainsi à 1562 fr. 06.

Il est à souhaiter que de plus nombreux acheteurs s'intéressent à l'œuvre sociale de l'Ouvroir.

Cette assemblée a été marquée par une amicale manifestation à l'intention de Mme Yvonne Oltramare qui a accompli sa vingtième année de présidence : thé, allocutions, fleurs et livres.

La date de 1966 est pour nous l'occasion de rappeler qu'il y a vingt ans, en effet, qu'Emilie Gourd est décédée, laissant la mission de poursuivre les tâches qu'elle avait entreprises : égalité des droits civiques, journal « Le Mouvement féministe », Ouvroir de l'Union des femmes, etc.

Femmes de carrières libérales et commerciales

Le Club de Genève a tenu son assemblée annuelle le 23 mars, sous la présidence de Mlle Travalletti, qui a présenté le rapport annuel.

Le comité a fourni un effort spécial puisqu'il recevait cette année l'assemblée générale suisse du 5 au 7 mars. Il s'agissait de permettre aux déléguées suisses de prendre contact avec quelques institutions internationales : visite du Cern, le samedi 5, dîner avec les déléguées internationales à la Commission

Que font les Unions des femmes

La Fédération des Unions du canton s'est rendu compte que le public ignore trop souvent les activités des Unions. Elle a vivement conseillé aux présidentes des dix-huit sections que compte le canton de Vaud de faire paraître dans la presse un aperçu de notre travail.

L'Union des femmes de Château-d'Ex a été fondée en 1907, par Mmes Roch-Berthod, Morier-Meylan et Mlle Aug. Martin. Au début, elles sont vingt-sept femmes qui ont adopté les statuts de l'Union-mère de Lausanne créée en 1896.

Il nous paraît bon de rappeler l'article 2 qui définit si bien notre but : **développer l'esprit de solidarité parmi les femmes.** Etre un centre de ralliement pour tout ce qui se fait en faveur des femmes. Travailler à leur éducation intellectuelle, civique et morale. Coopérer au bien du pays en se plaçant sur le terrain de la neutralité politique et confessionnelle.

Le bureau de renseignements a vu le jour au sein de l'Union et s'est révélé indispensable. Ces dames ont organisé aussi des cours de droit, de soins aux malades et de repassage. Elles ont lancé la lutte contre la tuberculose, apporté des secours aux indigents et fait venir des conférenciers. Elles ont œuvré sans faire de bruit mais beaucoup de bien.

Actuellement l'Union est très vivante. Elle se compose d'une centaine de membres. Pendant la saison d'hiver, nous nous réunissons une fois par mois, parfois en séance publique lorsqu'un sujet intéressant nous est proposé. Plusieurs œuvres sont nées au sein de l'Union : les soupes scolaires, la layette, le Noël des isolés et l'aide familiale. Nous faisons la collecte de l'enfance en février. Mars nous ramène la séance dite administrative. Au temps des narcisses nous apportons des bouquets de ces belles fleurs aux pensionnaires d'Alpenruh, à Saanen, maion qui abrite des réfugiés de diverses nationalités. Nous les invitons en mai, tous les deux ans, pour une agréable après-midi

avec clichés, musique, etc. Un thé copieux termine cette rencontre que chacun apprécie beaucoup. Ces réfugiés sont pour la plupart des intellectuels de bonne naissance dont la compagnie est agréable. Ils sont polyglottes et nous parvenons à nous comprendre. La majorité dont des Russes émigrés. L'été, les travaux de la campagne occupent une partie de nos membres et nous reprenons nos rencontres en octobre avec joie. Plusieurs dames tricotent tout au long de l'année. En décembre, nous préparons la fête de Noël à l'intention des personnes âgées et isolées. Nous envoyons environ 120 invitations. Les garagistes et quelques privés transportent gracieusement nos invités de tous les coins du pays. Nous recevons une centaine de personnes, car il y a toujours des manquants. La générosité publique n'est pas un vain mot puisque, chaque année nous recevons ce dont nous avons besoin pour cette belle fête. La reconnaissance de nos protégés est touchante ; ils se réjouissent pendant toute l'année et pleurent de joie. Il va sans dire qu'avant la distribution des paquets nous leur servons un copieux repas auquel chacun fait honneur.

Durant toute l'année, l'ouvroir ou foire du défratchi fonctionne. Chaque jeudi après-midi deux dames assurent la vente dans le local mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité. Le résultat est encourageant et nous libère des soucis financiers d'autrefois. Lors de la préparation de vente ou de toute autre œuvre de bienfaisance, l'Union des femmes est à la disposition et donne temps et argent.

Si nous arrivons à faire tout cela, c'est grâce à l'appui et la compréhension de nos autorités, au dévouement et la générosité de tous. Si nous étions plus nombreuses, nous pourrions faire mieux et davantage. Que toutes celles que les problèmes sociaux intéressent se joignent à nous, elles seront les bienvenues.

F. M.-G.


Office de consultations conjugales

Dans notre numéro de mars, une erreur s'est glissée dans la liste des Offices de consultations conjugales de Suisse romande ; il n'y a pas, à Lausanne, d'office protestant ; les cours de préparation au mariage sont organisés par la Commission d'évangélisation, pasteur J.-P. Tuscher.

Haute-Couture Mesure
Prêt à porter

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85
Bijoux-fantaisie de Paris



Léon Smulovič

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE


Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

de la femme, brève séance administrative, le 6, sous la présidence de Mme Weckerlin qui présente le rapport suisse annuel, et séminaire au Palais des Nations, le lundi 7, sur quelques activités internationales.

Revenant à l'assemblée genevoise, les membres ont approuvé le rapport présidentiel et le rapport financier.

Après une discussion relative aux rapports de trois commissions permanentes, on passa à la seconde partie du programme : la **Cérémonie des chandelles** et la lecture du message de la présidente internationale. Le thème international pour l'année 1966 est le suivant : « **Tâches urgentes dans notre monde en évolution : Education et profession** ».

Conférence

Mercredi 27 avril Genève
Union des femmes, 22, rue Et-Dumont - 14 h. 30, Assemblée générale de l'Union.

Electriciennes de Genève

allez voter le 24 avril prochain, participez aux élections judiciaires.

Il y a 84 candidats, leur choix n'est pas indifférent.

Parmi les juges suppléants, il y a 6 candidates - A la Chambre pénale de l'enfance, 1 femme juge assesseur et une suppléante.

Le consommateur et la loi

(Suite de la page 2)

Les fédérations de consommateurs et consommatrices finiront bien par obtenir certains résultats, on a l'exemple, déjà ancien, en Europe, des coopératives, puis en Suisse, la création de la Migros et, tout récemment, l'offensive des magasins Denner.

Nous comptons bien parvenir à susciter la création d'une législation protectrice des consommateurs.

Notes prises au cours d'une causerie de Mme A. Guinand à l'assemblée générale du dépannage familial et des aides familiales à Genève.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66
GENÈVE
Confections soignées pour enfants

Tissage de toiles de

Langenthal SA

Maison spéciale pour linges de maison
Nappes à thé
Mouchoirs pour dames et messieurs

24, CONFÉDÉRATION - TÉL. 25 49 70